



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 Mars 2015

**Commune de
PLÉHÉDEL**

Date de convocation
25/02/2015

Date d'affichage
10/03/2015

Nombre de conseillers

En exercice	15
Présents	14
Votants	15

L'an deux mille quinze
Le lundi deux mars
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Anne DELTHEIL, Maire.

Etaient présents :

DELTHEIL Anne, ROPERS Daniel, KERENEUR Claudine, LE BESCOND François, LE MEUR-FONTON Catherine, LE CALVEZ Michel, LE DÛ Sylvie, FERLIER Gilles, LE TREUST Nathalie, LE BOZEC Cyril, MOREAU Sandrine, DAVAINÉ Didier, KLINZ Nathalie, LE FUR Yvon.

Absent et excusé : COISNE Pierre (procuration à ROPERS Daniel)

Secrétaire de Séance : LE MEUR-FONTON Catherine.

INSTALLATION CLASSEE

Earl Les Quartiers

Une enquête publique a lieu en mairie de Plourhan du 2 février 2015 au 6 mars 2015 concernant « l'EARL Les Quartiers » de Plourhan en vue d'être autorisée à effectuer : le transfert des places post-sevrage et engraissement de la SCEA du moulin à vent pour après projet un effectif de 1 430 places post-sevrage (286 PAE) et 2 420 places engraissement (2 420 PAE), la construction d'un bâtiment de 864 places engraissement, 600 places post-sevrage et d'une fosse à lisier de 1 500 m³, la mise à jour du plan d'épandage et de la gestion des déjections.

La Commune de Pléhédel est concernée par la mise à jour du plan d'épandage et doit émettre un avis.

Le Conseil Municipal, par 10 voix contre, quatre abstentions et une voix pour, émet un avis défavorable à cette demande.

Le Maire
Anne DELTHEIL



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 Mars 2015

**Commune de
PLÉHÉDEL**

Date de convocation
25/02/2015

Date d'affichage
10/03/2015

Nombre de conseillers
En exercice 15
Présents 14
Votants 15

L'an deux mille quinze

Le lundi deux mars

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Anne DELTHEIL, Maire.

Etaient présents :

DELTHEIL Anne, ROPERS Daniel, KERENEUR Claudine, LE BESCOND François, LE MEUR-FONTON Catherine, LE CALVEZ Michel, LE DÛ Sylvie, FERLIER Gilles, LE TREUST Nathalie, LE BOZEC Cyril, MOREAU Sandrine, DAVAINÉ Didier, KLINZ Nathalie, LE FUR Yvon.

Absent et excusé : COISNE Pierre (procuration à ROPERS Daniel)

Secrétaire de Séance : LE MEUR-FONTON Catherine.

**CHOIX DU PROGRAMME
DE VOIRIE 2015**

La Commission Voirie s'est réunie le 9 décembre 2014 pour étudier les propositions 2015. Elle a retenu le programme de la voie communale du chemin de Kerzuel, du chemin du Faven, d'un chemin à la Trinité et d'une partie de la route de Pors Lan. Selon les renseignements pris auprès de la CCPG depuis la commission de voirie, et concernant la prochaine tranche d'assainissement, elle concerne le secteur de Keradenen à Pors Lan, il est donc judicieux d'attendre pour cette partie.

Il est demandé au Conseil Municipal de valider le programme de voirie proposé par la commission de voirie pour 2015, d'autoriser le Maire à lancer la consultation d'entreprises conformément au Code des marchés Publics, d'inscrire au budget primitif de l'exercice 2015 et de mandater le Maire pour faire toutes les démarches utiles pour la réalisation de ce programme.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la réalisation de ce programme de voirie pour 2015.

Délibération n° 2015-2-10

**Objet : Choix du
programme de voirie 2015**

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le 10 Mars 2015

Le Maire
Anne DELTHEIL





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 Mars 2015

**Commune de
PLÉHÉDEL**

Date de convocation
25/02/2015

Date d'affichage
10/03/2015

Nombre de conseillers

En exercice	15
Présents	14
Votants	15

L'an deux mille quinze

Le lundi deux mars

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Anne DELTHEIL, Maire.

Étaient présents :

DELTHEIL Anne, ROPERS Daniel, KERENEUR Claudine, LE BESCOND François, LE MEUR-FONTON Catherine, LE CALVEZ Michel, LE DÛ Sylvie, FERLIER Gilles, LE TREUST Nathalie, LE BOZEC Cyril, MOREAU Sandrine, DAVAINÉ Didier, KLINZ Nathalie, LE FUR Yvon.

Absent et excusé : COISNE Pierre (procuration à ROPERS Daniel)

Secrétaire de Séance : LE MEUR-FONTON Catherine.

FOURNITURES SCOLAIRES

Conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 07 juillet 1983, le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le montant de la participation de la Commune aux dépenses de fournitures scolaires individuelles, collectives et pédagogiques pour 2015 et lui communique les effectifs de l'école Albert Camus au 1^{er} janvier 2015 : 90 élèves domiciliés à Pléhédel.

D'autre part, une somme de 7 000,00 € (dont 100 € pour le RASED) avait été attribuée à l'école Albert Camus au titre des fournitures scolaires collectives et pédagogiques pour 2013 et 2014.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au versement de 18 € par enfant et une somme de 7 000 € (dont 100 € pour le RASED).

Cette somme de 7 000 € sera inscrite à l'article 6067 du budget primitif 2015 et la participation de 18 € par enfant au titre des fournitures scolaires à l'article 6574.

Délibération n° 2015-2-11

**Objet : Fournitures
scolaires**

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le 10 Mars 2015

Le Maire
Anne DELTHEIL



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 Mars 2015

**Commune de
PLÉHÉDEL**

Date de convocation
25/02/2015

Date d'affichage
10/03/2015

Nombre de conseillers
En exercice 15
Présents 14
Votants 15

L'an deux mille quinze
Le lundi deux mars
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Anne DELTHEIL, Maire.

Étaient présents :

DELTHEIL Anne, ROPERS Daniel, KERENEUR Claudine, LE BESCOND François, LE MEUR-FONTON Catherine, LE CALVEZ Michel, LE DÛ Sylvie, FERLIER Gilles, LE TREUST Nathalie, LE BOZEC Cyril, MOREAU Sandrine, DAVAINÉ Didier, KLINZ Nathalie, LE FUR Yvon.

Absent et excusé : COISNE Pierre (procuration à ROPERS Daniel)

Secrétaire de Séance : LE MEUR-FONTON Catherine.

**DECLARATIONS D'INTENTION
D'ALIENER**

Par délibération en date du 14 avril 2014, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a émis un avis favorable à la délégation du Maire pour exercer le droit de préemption.

Le Maire doit rendre compte des actes qu'il a accomplis en vertu de la délégation, aux termes de l'article L. 2122-23 du code général des collectivités territoriales, « à chaque réunion obligatoire du conseil municipal ».

Madame Le Maire a renoncé à l'exercice du droit de préemption dont bénéficie la commune pour la déclaration d'intention d'aliéner suivante :

DIA N° 2/2015 – 22 Route du Tumulus – La Trinité
(parcelle ZA 90)

DIA N° 3/2015 – 20 Kerthézien (parcelle ZD 62)

Délibération n° 2015-2-12

Objet : DIA

Le Maire
Anne DELTHEIL

